

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION
COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

IEC 60529
Amendment 2 to Edition 2.0 2013-08

IEC 60529
Amendement 2 à l'Édition 2.0 2013-08

DEGREES OF PROTECTION PROVIDED BY
ENCLOSURES (IP CODE)

DEGRÉS DE PROTECTION PROCURÉS PAR LES
ENVELOPPES (CODE IP)

CORRIGENDUM 1

Corrections to the French version appear after the English text.

Les corrections à la version française sont données après le texte anglais.

6 Degrees of protection against ingress of water indicated by the second characteristic numeral

After the instruction "Replace the seventh paragraph by the following", replace the text by the following new text:

An enclosure designated with second characteristic numeral 7 or 8 only is considered unsuitable for exposure to water jets (designated by second characteristic numeral 5 or 6) and need not comply with requirements for numeral 5 or 6 unless it is multiple coded. An enclosure designated with second characteristic numeral 9 only is considered unsuitable for exposure to water jets (designated by second characteristic numeral 5 or 6) and immersion in water (designated by second characteristic numeral 7 or 8) and need not comply with requirements for numeral 5, 6, 7 or 8 unless it is multiple coded as follows:

6 Degrés de protection contre la pénétration de l'eau indiqués par le deuxième chiffre caractéristique

Après l'instruction "Remplacer le septième alinéa par ce qui suit", remplacer le texte par le nouveau texte suivant:

On considère qu'une enveloppe désignée par un deuxième chiffre caractéristique 7 ou 8 seulement ne convient pas pour une exposition aux jets d'eau (désignée par un deuxième chiffre caractéristique 5 ou 6) et n'a pas besoin d'être conforme aux exigences des chiffres 5 ou 6, à moins d'un codage multiple. Une enveloppe désignée seulement par un deuxième chiffre caractéristique 9 est considérée comme inadéquate pour une exposition aux jets d'eau (désignée par un deuxième chiffre caractéristique 5 ou 6) et une immersion dans l'eau (désignée par un deuxième chiffre caractéristique 7 ou 8) et n'a pas besoin d'être conforme aux exigences des chiffres 5, 6, 7 ou 8, à moins d'un codage multiple comme suit: